

# **Guide de soutien des professionnels de l'enseignement pour la planification de la transition**

Une brochure sur la transition qui a été élaborée par les conseils scolaires de la région de Barrie pour aider les professionnels de l'enseignement à rédiger et à mettre en œuvre des plans de transition utiles pour les élèves de la maternelle jusqu'à l'obtention du diplôme qui bénéficient d'un plan d'enseignement individualisé (PEI).

## **TRANSITIONS**

### **OBJECTIF 1**

Déterminer les stratégies requises pour appuyer la transition des élèves ayant un PEI.

### **OBJECTIF 2**

Élaborer un plan de transition en collaboration avec l'équipe de transition de l'élève.

### **OBJECTIF 3**

Mettre en œuvre les stratégies et déterminer les prochaines étapes.

# En quoi consiste le plan de transition?

Un plan de transition est un guide qui décrit les changements quotidiens, à court et à long terme dans les programmes d'un élève.

## La NPP n° 156 précise qu':

« Un plan de transition doit être élaboré pour tout élève qui bénéficie d'un PEI, qu'il ait ou non été identifié comme étant en difficulté par le comité d'identification, de placement et de révision (CIPR), y compris pour tout élève identifié comme étant surdoué. Le plan de transition est élaboré comme faisant partie du PEI. »

Le plan de transition est révisé et mis à jour dans le cadre du processus de révision du PEI. Le plan de transition tient compte des besoins physiques, sociaux/émotifs ainsi que des besoins en matière d'apprentissage de l'élève tout au long du cheminement scolaire.

Les **macro-transitions** peuvent inclure :

- l'entrée à l'école
- la transition d'une année à une autre
- la transition d'une école à une autre
- la transition de l'école élémentaire à l'école secondaire
- la transition de l'école secondaire aux études postsecondaires

Les **micro-transitions** sont des événements quotidiens, dont les transitions d'une activité à l'autre et les transitions d'une classe à l'autre.

Le **plan de transition** comprend :

- des objectifs individuels
- des mesures nécessaires à l'atteinte de ces objectifs
- des personnes désignées responsables des mesures à prendre
- des échéanciers précis pour l'achèvement

## Questions directrices du portfolio de cheminement et du PIE



Le portfolio de cheminement de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année et le Plan d'itinéraire d'études (PIE de la 7<sup>e</sup> année jusqu'à l'obtention du diplôme) qui sont requis pour tous les élèves peuvent être utilisés comme source de renseignements durant l'élaboration du PEI et du plan de transition. La planification de la transition est une démarche en équipe qui nécessite une consultation avec les parents/la tutrice et le tuteur, l'élève (s'il y a lieu) et le personnel de soutien du conseil scolaire, le personnel de l'école, des travailleuses et travailleurs de la santé, des travailleuses et travailleurs communautaires et d'autres personnes qui appuient l'élève.

# Objectif 1

Déterminer les stratégies requises pour appuyer la transition des élèves ayant un PEI.

## Options de planification de l'équipe de transition

### Transitions de l'entrée à l'école

#### Mesures possibles

- Envisager l'élaboration d'un PEI et d'un plan de sécurité
- Organiser une visite du milieu actuel (garderie, maison, etc.)
- Organiser une visite de la salle de classe/l'école
- Préparer des éléments visuels pour faciliter la transition : vidéo ou album photo scolaire, carte de l'école
- Effectuer l'inventaire du matériel d'apprentissage, des ressources et de l'espace dans la salle de classe/l'école

### Transitions d'une école à l'autre

#### Mesures possibles

- Organiser des visites de l'école/la classe d'accueil
- Organiser le transfert du DSO et du plan de transition avec un PEI à jour
- Transférer le portfolio de cheminement/PIE à la nouvelle école
- Communiquer avec les représentantes ou représentants des organismes externes qui interviendront auprès de l'élève (p. ex., CASC)
- Communiquer avec le personnel de l'école d'accueil et les parents/la tutrice et le tuteur au sujet des questions liées à la transition ou aux mesures de soutien (c.-à-d., information sur l'école, transport scolaire, horaire, équipement)

### Transitions d'une classe à l'autre

#### Mesures possibles

- Créer un horaire quotidien pour préparer la transition d'une classe à l'autre
- Prévoir un rappel (visuel, verbal) cinq minutes avant la fin de la classe
- Créer une liste de vérification pour rassembler le matériel requis pour chaque classe
- Fournir un objet transitionnel (p. ex., un jouet antistress, un objet familier) comme source de réconfort
- Offrir une occasion de faire le parcours d'une classe à l'autre
- Offrir une occasion d'effectuer la routine pour entrer dans chaque classe

# Objectif 2

Élaborer un plan de transition en collaboration avec l'équipe de transition de l'élève.

## Options de planification de l'équipe de transition

### Transitions d'une année à l'autre

#### Mesures possibles

- Déterminer des stratégies qui sont efficaces et les transmettre aux nouveaux membres du personnel
- Demander au personnel d'accueil d'observer l'élève et de le rencontrer pour examiner les besoins en matière de programmation
- Organiser une visite pour l'élève avant le début de l'année scolaire

### Transitions : changements dans le personnel de soutien

#### Mesures possibles

- Présenter l'élève au nouveau membre du personnel de la classe
- Fournir un scénario social
- Exécuter les routines, telles qu'indiquées dans l'horaire individuel (format visuel, électronique)
- Offrir une formation particulière aux nouveaux membres du personnel (p. ex., soulèvement, toilette, appareils de suppléance à la communication, technologie d'aide)
- Faciliter les expériences de mentorat/jumelage pour le personnel scolaire
- Informer les parents au sujet du changement de personnel

### Transitions de l'école élémentaire à l'école secondaire

#### Mesures possibles

- Identifier et documenter les stratégies qui sont efficaces et les transmettre aux nouveaux membres du personnel
- Recueillir des renseignements au sujet de l'environnement de l'école d'accueil tout en examinant les besoins de l'élève en matière de programmation
- Demander à l'équipe d'accueil d'observer l'élève et la programmation à l'école élémentaire
- Organiser une visite de l'élève à l'école d'accueil

# Objectif 3

Mettre en œuvre les stratégies et déterminer les prochaines étapes.

## Options de planification de l'équipe de transition

### Transitions de l'école secondaire aux études postsecondaires

#### Mesures possibles

- S'assurer que l'élève est une participante ou actif qui connaît ses besoins en matière d'apprentissage
- Mettre à jour les renseignements d'évaluation, s'il y a lieu
- Évaluer la capacité de l'élève de défendre ses droits et intérêts et lui offrir des occasions d'exercer ses compétences, au besoin
- Offrir un encadrement et un appui des services à l'enfance en difficulté en tout temps pour ce qui suit : l'établissement des objectifs et la planification de carrière; la disponibilité des bourses d'études pour les élèves ayant un PEI; et le processus d'inscription à un collège, une université ou une école de métiers
- Examiner l'aide financière offerte (p. ex., bourses, bourses d'études, RAFEO, etc.)
- Les enseignantes et enseignants de l'enfance en difficulté et les conseillères et conseillers en orientation doivent fournir des renseignements sur tous les programmes de transition collégiaux et universitaires

### Transitions de l'école à la collectivité

#### Mesures possibles

- Examiner les intérêts, les compétences, les habiletés et les besoins de l'élève ainsi que ses compétences pour défendre ses droits et intérêts
- Examiner le DSO et déterminer si les documents appropriés concernant le handicap/diagnostic sont en place pour s'assurer que l'élève/la famille répond aux critères d'obtention de soutiens communautaires appropriés
- Mettre les parents/la tutrice et le tuteur en contact avec les associations locales (p. ex., Intégration communautaire Ontario, SOPDI, etc.)
- Inviter l'agente ou l'agent responsable de cas de l'organisme à la réunion de transition
- Repérer les partenaires communautaires externes de l'école qui appuieraient la famille et l'élève dans le cadre de la transition

### Transitions de l'école au monde du travail

#### Mesures possibles

- Remplir le Plan d'itinéraire d'études (PIE)
- Suivre une formation préparatoire à l'emploi (formulaire de demande d'emploi, demande d'une carte d'assurance sociale, curriculum vitae)
- S'exercer à répondre à des questions d'entrevue
- Offrir des occasions pour simuler les compétences professionnelles (p. ex., présenter des demandes d'emploi en ligne)
- Chercher un emploi d'été/à temps partiel dans un domaine qui correspond aux points forts et aux intérêts de l'élève
- Participer à des expériences en milieu de travail
- Explorer des choix de carrière possibles

## Mesures communes

- Mettre sur pied l'équipe de transition pour appuyer la planification. Celle-ci comprendra les parents/la tutrice et le tuteur, le personnel de l'école et l'élève (s'il y a lieu). Elle peut aussi comprendre le personnel du conseil scolaire, des travailleuses et travailleurs de la santé, des travailleuses et travailleurs communautaires et d'autres personnes qui appuient l'élève
- Organiser le transport spécialisé, s'il y a lieu
- Organiser le transfert de l'équipement
- Remettre une liste des personnes-ressources et les ressources appropriées aux nouveaux membres du personnel
- Organiser un soutien par les pairs et des activités de sensibilisation pour les élèves
- Recueillir des renseignements concernant les points forts et les intérêts de l'élève en utilisant le DSO
- Intégrer la défense de ses droits et intérêts dans le PEI de l'élève
- S'assurer que la voix de l'élève dans le portfolio de cheminement/Plan d'itinéraire d'études (PIE) est intégrée dans le processus de planification de la transition
- Informer l'élève et le personnel au sujet des points forts et des besoins de l'élève, ainsi que de l'utilisation des mesures d'adaptation, de la technologie d'aide et des stratégies d'apprentissage qui s'appliquent à l'apprentissage de l'élève
- Déterminer les ressources/possibilités de formation professionnelle dont le personnel pourrait avoir besoin
- Organiser le matériel pour appuyer l'élève en transition (scénarios sociaux, éléments visuels, photos, transfert d'équipement)
- Le plan de transition doit être placé dans le DSO
- Informer les parents/la tutrice et le tuteur de tout changement important qui aura des répercussions sur le plan de transition
- Un plan de transition est requis pour tous les élèves qui bénéficient d'un PEI. Toutefois, il peut arriver qu'un plan de transition indique qu'aucune mesure n'est requise à ce moment-ci

# Glossaire

## Dossier scolaire de l'Ontario (DSO)

Un dossier de l'élève où sont conservées des copies du PEI et du plan de transition.

## Équipe de transition

L'équipe peut inclure des membres du personnel de l'école, du conseil scolaire, des membres de la famille et de la communauté. Le personnel de l'école devrait impliquer l'élève et la famille au choix des autres membres de l'équipe.

## Macro-transition

Les transitions importantes, comme l'entrée à l'école, le passage d'une année d'études à l'autre, la transition de l'élémentaire au secondaire et de l'école secondaire aux études postsecondaires, surviennent périodiquement, sont plus complexes et se traduisent par des changements considérables à la routine de l'élève. (Tiré de « Pratiques pédagogiques efficaces pour les élèves atteints de troubles du spectre autistique », ministère de l'Ontario, p. 36).

## Micro-transition

Transitions qui se font régulièrement d'un environnement à l'autre au cours de la journée scolaire. (Tiré de « Pratiques pédagogiques efficaces pour les élèves atteints de troubles du spectre autistique », ministère de l'Ontario, p. 38).

## NPP n° 156

La note Politique/Programmes n° 156 « Appuyer les transitions pour les élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation » précise qu'un plan de transition doit être élaboré pour tout élève qui bénéficie d'un PEI, qu'il ait ou non été identifié comme étant en difficulté. Le plan de transition doit être élaboré en consultation avec les parents et, au besoin, avec l'élève, les établissements d'enseignement postsecondaire et les organismes et les partenaires communautaires. Cette NPP a été mise en œuvre en septembre 2014.

## Plan d'enseignement individualisé (PEI)

Un PEI est un plan écrit décrivant le programme et/ou les services d'éducation de l'enfance en difficulté requis par l'élève, fondé sur une évaluation globale des points forts et des besoins de l'élève, c'est-à-dire les points forts et les besoins qui ont une incidence sur la capacité de l'élève d'apprendre et de démontrer son apprentissage. La personne responsable du PEI est un membre du personnel de l'école désigné par la direction d'école pour coordonner le PEI de l'élève, y compris le plan de transition.

## Plan de transition

Le plan indiquera les objectifs en matière de transition qui sont propres à l'élève, les besoins en matière de soutien, les mesures nécessaires à l'atteinte de ces objectifs, les rôles et responsabilités, ainsi que les échéanciers pour la mise en œuvre et la réalisation de chacune des mesures déterminées.

## Plan d'itinéraire d'études (PIE de la 7<sup>e</sup> année jusqu'à l'obtention du diplôme)

À compter de la 7<sup>e</sup> année, en s'appuyant sur leur portfolio de cheminement de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année, les élèves documenteront leur apprentissage en matière de planification d'apprentissage, de carrière et de vie dans un Plan d'itinéraire d'études (PIE) sur le Web.

## Planification de la transition

Un ensemble coordonné d'activités visant à préparer les élèves au changement (Tiré de « Pratiques pédagogiques efficaces pour les élèves atteints de troubles du spectre autistique », ministère de l'Ontario, p. 215).

## Portfolio de cheminement de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année

Ce portfolio contient des preuves d'apprentissage de l'élève en matière de planification d'apprentissage, de carrière et de vie (p. ex., matériel, renseignements et réflexions personnelles), tel qu'il est indiqué dans le document « Tracer son itinéraire vers la réussite » (MÉO).

## Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH)

Le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées aide les personnes ayant un handicap qui ont des besoins financiers à payer leurs frais de subsistance comme la nourriture et le logement.

## Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle (SOPDI)

SOPDI est un point d'accès unique pour les services aux adultes ayant une déficience intellectuelle. Il s'agit également du point de service primaire pour obtenir des renseignements sur les services et soutiens offerts aux personnes ayant une déficience intellectuelle. SOPDI fournit aux individus des renseignements sur les liens vers les services et soutiens qui offerts.

# Équipe de rédaction



[www.bgcdsb.org](http://www.bgcdsb.org)  
799, 16<sup>e</sup> Avenue  
Hanover (Ontario) N4N 3A1



[www.durham.edu.on.ca](http://www.durham.edu.on.ca)  
400, rue Taunton Est  
Whitby (Ontario) L1R 2K6



[www.bwdsb.on.ca](http://www.bwdsb.on.ca)  
351, 1<sup>re</sup> Avenue Nord,  
Chesley (Ontario) N0G 1L0



[www.kprschools.ca](http://www.kprschools.ca)  
1994, chemin Fisher  
Peterborough (Ontario) K9J 6X6



[www.dcdsb.ca](http://www.dcdsb.ca)  
650, rue Rossland Ouest  
Oshawa (Ontario) L1J 7C4



[www.scdsb.on.ca](http://www.scdsb.on.ca)  
1170, Autoroute n° 26  
Midhurst (Ontario) L0L 1X0



[www.pvnccdsb.on.ca](http://www.pvnccdsb.on.ca)  
1355, rue Lansdowne Ouest  
Peterborough (Ontario) K9J 7M3



[www.tldsb.ca](http://www.tldsb.ca)  
300, chemin rural 36  
Lindsay (Ontario) K9V 4S4



[www.smcdsb.on.ca](http://www.smcdsb.on.ca)  
46, boulevard Alliance  
Barrie (Ontario) L4M 5K3



[www.ycdsb.ca](http://www.ycdsb.ca)  
320, rue Bloomington Ouest  
Aurora (Ontario) L4G 0M1



[www.yrdsb.ca](http://www.yrdsb.ca)  
60, rue Wellington Ouest  
Aurora (Ontario) L4G 3H2

## Liens connexes

Plan de transition – L'entrée à l'école	<a href="http://www.edu.gov.on.ca/fre/parents/planningentryf.pdf">http://www.edu.gov.on.ca/fre/parents/planningentryf.pdf</a>
Tracer son itinéraire vers la réussite	<a href="http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/policy/cps/CreatingPathwaysSuccessfr.pdf">http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/policy/cps/CreatingPathwaysSuccessfr.pdf</a>
Plan d'itinéraire d'études (PIE)	<a href="http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/curricul/secondary/CreatingPathwaysFr.pdf">http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/curricul/secondary/CreatingPathwaysFr.pdf</a>
Plan d'enseignement individualisé (PEI)	<a href="http://www.edu.gov.on.ca/fre/general/elemsec/speced/guide/resource/iepresguidf.pdf">http://www.edu.gov.on.ca/fre/general/elemsec/speced/guide/resource/iepresguidf.pdf</a>
Planification de la transition dans le cadre du PEI	<a href="http://www.edu.gov.on.ca/fre/general/elemsec/speced/transiti/transition.pdf">http://www.edu.gov.on.ca/fre/general/elemsec/speced/transiti/transition.pdf</a>
Appuyer les transitions pour les élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation	<a href="https://www.edu.gov.on.ca/extra/fre/ppm/ppm156f.pdf">https://www.edu.gov.on.ca/extra/fre/ppm/ppm156f.pdf</a>
Plan de transition – Incorporation des méthodes d'analyse comportementale appliquée (ACA) dans les programmes des élèves atteints de troubles du spectre autistique (TSA)	<a href="http://www.edu.gov.on.ca/extra/fre/ppm/140.html">http://www.edu.gov.on.ca/extra/fre/ppm/140.html</a>
Transition vers un programme scolaire depuis les programmes dans les établissements de soins, de traitement, de services de garde et de services correctionnels	<a href="http://www.edu.gov.on.ca/extra/fre/ppm/85f.html">http://www.edu.gov.on.ca/extra/fre/ppm/85f.html</a>
Plan de transition pour les jeunes ayant une déficience intellectuelle	<a href="http://www.edu.gov.on.ca/fre/policyfunding/memos/jan2013/TransitionPlanDevelopfr.pdf">http://www.edu.gov.on.ca/fre/policyfunding/memos/jan2013/TransitionPlanDevelopfr.pdf</a>
Lignes directrices sur le financement de l'enfance en difficulté – Somme liée à l'incidence spéciale	<a href="http://www.edu.gov.on.ca/fre/funding/1415/2014_15_SIP_Guidelinesfr.pdf">http://www.edu.gov.on.ca/fre/funding/1415/2014_15_SIP_Guidelinesfr.pdf</a>
Plan d'action de l'élève faisant l'objet d'un renvoi	<a href="http://www.edu.gov.on.ca/extra/fre/ppm/142f.pdf">http://www.edu.gov.on.ca/extra/fre/ppm/142f.pdf</a>
Plan d'action de l'élève faisant l'objet d'une suspension	<a href="http://www.edu.gov.on.ca/extra/fre/ppm/141f.pdf">http://www.edu.gov.on.ca/extra/fre/ppm/141f.pdf</a>
Plan d'apprentissage parallèle dirigé	<a href="http://www.edu.gov.on.ca/fre/policyfunding/SAL2011French.pdf">http://www.edu.gov.on.ca/fre/policyfunding/SAL2011French.pdf</a>
Plan individuel des élèves souffrant d'une allergie anaphylactique	<a href="http://www.ontla.on.ca/web/bills/bills_detail.do?locale=fr&amp;BillID=135">http://www.ontla.on.ca/web/bills/bills_detail.do?locale=fr&amp;BillID=135</a>
Services auxiliaires de santé offerts en milieu scolaire	<a href="http://www.edu.gov.on.ca/extra/fre/ppm/81f.htm">http://www.edu.gov.on.ca/extra/fre/ppm/81f.htm</a>
Programme d'orientation : Transition de la 8 <sup>e</sup> année à la 9 <sup>e</sup> année	<a href="http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/policy/os/ONSchoolsfr.pdf">http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/policy/os/ONSchoolsfr.pdf</a>
Programme de départ	<a href="http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/policy/os/ONSchoolsfr.pdf">http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/policy/os/ONSchoolsfr.pdf</a>
Programme de transition de l'école au monde du travail	<a href="http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/policy/os/ONSchoolsfr.pdf">http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/policy/os/ONSchoolsfr.pdf</a>
L'enseignante ou l'enseignant et l'équipe de la réussite	<a href="http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/policy/os/ONSchoolsfr.pdf">http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/policy/os/ONSchoolsfr.pdf</a>
Les écoles de l'Ontario, de la maternelle à la 12 <sup>e</sup> année – Politique relative à l'anaphylaxie : la Loi Sabrina de 2005	<a href="http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/policy/os/ONSchoolsfr.pdf">http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/policy/os/ONSchoolsfr.pdf</a>